

Catégorie Paramédicale
Année académique 2018-2019
MASTER en KINESITHERAPIE
 Descriptif des Unités d'Enseignement

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Stages		Code K4SA
Bloc	4	Quadrimestre	1 et 2
Crédits ECTS	25	Volume horaire	
Unités prérequis pour cette U.E.	K3AA2, K3DB, K3SA	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil
Cycle	Master	Certification CFC	Niveau 7
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français
Responsable d'Unité	Mme Caroline KINET		ckinet@he2b.be
Enseignants	Stages	<i>Superviseurs de stage</i>	
	Enseignement clinique	<i>N.Pauwen</i>	
Remarque	Les stages et l'enseignement clinique sont étalés sur 2 quadrimestres		

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Adopter un comportement responsable et citoyen
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires
- c. Diriger
 - Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
 - Participer à la démarche qualité
 - Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- d. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Identifier des situations et en collecter les informations pertinentes dans le but de les transmettre oralement ou par écrit afin d'assurer une communication professionnelle.

3. Acquis d'apprentissage

Cette UE permettra à l'étudiant d'entrer dans la profession. Il réalisera des traitements kinésithérapeutiques préventifs et curatifs en procédant à des examens cliniques et des bilans analytiques et fonctionnels afin de remédier à des troubles fonctionnels. Par le biais des séminaires, il participera activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels dans une approche Evidence Based Practice.

L'étudiant devra être capable de rédiger un rapport kinésithérapeutique succinct, motivé et argumenté sur la réalisation du traitement et des résultats obtenus. Cet enseignement contribuera à développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité afin de construire son projet professionnel. L'étudiant participera à la promotion de la santé en assurant une communication professionnelle avec les patients, avec ses pairs et les différents acteurs de soins de santé.

Intitulé de l'AA	Stages		Code	K4SA1
Volume horaire		Pondération dans l'UE	80 %	
Quadrimestre	1 et 2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

Intégration de tous les contenus vus en cours dont on peut relever les principaux :

- S'adapter à des environnements professionnels différents.
- Etre capable de faire les bilans et l'examen de la personne à traiter et établir les objectifs et plans de traitement.
- Concevoir des outils (programmes et protocole de traitement, dispositifs, tests, bilan, ... en fonction du patient et de la situation.
- Appliquer des techniques et des procédures spécifiques en mesurant des paramètres à l'aide de tests et d'outils spécifiques, utiliser la technologie.
- Mettre à jour façon pertinente et correcte le dossier du patient.
- S'intégrer à une équipe thérapeutique, avoir une approche relationnelle professionnelle, respectueuse avec les patients, la famille, les collègues, les apprenants, et les groupes de personnes.
- Connaître et respecter les règles éthiques et déontologiques.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Six périodes de stages d'un mois en institutions (hôpitaux, cliniques, écoles d'enseignement spécialisé, centre de revalidation, maison de repos, maison de repos et de soins, autres). A l'issue de chaque stage, l'étudiant rédigera un rapport kinésithérapeutique d'un patient motivé et argumenté par une recherche bibliographique scientifique sur la réalisation des bilans, des objectifs, du traitement et des résultats obtenus. Celui-ci sera présenté oralement au superviseur de stage et à un groupe d'étudiant permettant une discussion collégiale du cas clinique.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Modalités d'évaluation	1- Evaluation critériée et qualitative par les maîtres de stages . 2- Evaluation chiffrée des rapports de stages qui peut être nulle si les consignes administratives ne sont pas respectées. Le stage est considéré comme nul et non validé si l'étudiant est exclu du stage. 3- La deuxième session se déroule de la même façon.			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	50 %	50 %	%	
2 ^{ème} session	50 %	50 %	%	

Intitulé de l'AA	Enseignement clinique		Code	K4SA2
Volume horaire		Pondération dans l'UE	20 %	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- Intégrer les connaissances théoriques enseignées et les acquis pratiques des stages dans une démarche evidence-based practice.
- Etablir un lien entre les connaissances théoriques enseignées à l'Ecole et la pratique explorée en stage.
- Assimiler le rôle professionnel du Kinésithérapeute dans le contexte plus large de la santé publique et des enjeux sociaux, politiques, économiques et juridiques.
- S'informer des nouvelles techniques et pratiques en développant un esprit critique.
- Recherche pro-active d'événements susceptibles d'élargir le champs des connaissances théoriques et pratiques.
- Lectures critiques d'articles scientifiques en anglais en relation avec les pratiques en stage et les cours théoriques.
- Exprimer ses points de vue, confronter ses expériences, interroger ses collègues dans un contexte comparable à un Groupement d'Echange Local entre Kinésithérapeute (GLEK).

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Participation à des séminaires intra-muros et extra-muros exposés par des professionnels ayant des expériences diverses pouvant étoffer l'éventail des techniques, affiner la compréhension de la pratique et aiguiser l'esprit critique en français ou en anglais
- Lecture de la littérature scientifique préalablement au sujet exposé.
- Travaux de groupe.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Modalités d'évaluation	En 1ère session, l'évaluation continue basée sur la présence aux séminaires intra et extra-muros, rédaction de travaux en relation avec les séminaires. L'examen de 2ème session sera une évaluation écrite.			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	extramuros	intramuros		
2 ^{ème} session		-	100	Ecrit

1/ les enseignements cliniques INTRA-MUROS sont des séminaires ou activités pédagogiques (théoriques ou pratiques) organisés dans le cadre de la grille horaire des étudiants, avec présence obligatoire. Le sujet du séminaire est annoncé à l'avance, des articles scientifiques du domaine sont publiés sur Moodle et sont à préparer pour le jour de l'enseignement clinique.

A la fin du séminaire, un travail individuel ou de groupe est demandé, autant sur la présentation du séminaire que sur les articles à préparer (confrontation des deux).

Une cote / 20pts est attribuée pour ces enseignements cliniques intramuros.

2/ Les enseignements cliniques EXTRA-MUROS sont des séminaires, conférences, symposiums pouvant avoir un intérêt dans la pratique de la kinésithérapie et qui ne sont pas diffusés dans la structure où l'étudiant est en stage.

Pour faire valider sa présence aux séminaires extra-muros, l'étudiant doit déposer dans le délai requis une attestation de présence originale, signée et cachetée par l'organisateur et doit justifier de façon officielle la durée du séminaire. Il doit également indiquer sur cette attestation son année d'études (4K).

Un cota de minimum 6H de participation à des séminaires extra-muros au Q1 et de minimum 4H de participation à des séminaires extra-muros au Q2.

Le pourcentage d'heures de séminaires extra-muros réellement effectuées (comparativement à ce qui est demandé) constituera le coefficient qui viendra pondérer la cote des enseignements cliniques intra-muros et constituera la cote finale de 1ère session des enseignements cliniques.

La seconde session est un examen ECRIT relatif aux différents séminaires intra-muros (et la littérature ad-hoc) ET/OU relatif à des éléments EBM-EBP que l'étudiant en kinésithérapie doit être capable de s'approprier et qu'il doit pouvoir confronter à sa pratique avec un esprit critique en fin de Master I.
